

Cahier des Clauses Techniques et Particulière (CCTP)

Objet du Marché :

**Mission de programmation pour repenser les espaces du RDC de la
BU Droit Économie Gestion sur le campus du Tertre de Nantes Université.**

N° de procédure :

Pouvoir adjudicateur :

Nantes Université, représentée en sa qualité de maître d'ouvrage par Madame la Présidente de Nantes Université,
autorité compétente pour signer le marché.

1 quai de Tourville - BP 13522 - 44 035 Nantes Cedex 1

Chargée d'opération :

Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique (DPIL) – Service

Contact : Laure LIMOU

Courriel : laure.limou@univ-nantes.fr

SOMMAIRE

Article I. Objet du Document	3
Article II. Contexte.....	4
Article 2.01 Nantes Université.....	4
Article 2.02 Présentation du Campus Tertre :	7
Article 2.03 La BU DEC.....	8
Article III. Object du marché.....	9
Article 3.01 Le projet :.....	9
Article 3.02 Les enjeux du projet.....	10
Article 3.03 Les contraintes.....	11
Article 3.04 Documents disponibles	11
Article IV. Object des missions.....	11
Article 4.01 Missions demandées.....	11
Article 4.02 Comitologie du projet.....	12
Article 4.03 Livrables	12
Article 4.04 Nombre de réunions :	13
Article V. Le calendrier prévisionnel de la mission	13
Article VI. Conditions d'exécution de la prestation	13
Article 6.01 Exécution personnelle de la mission	13
Article 6.02 Compétences et moyens demandés.....	14
Article 6.03 Les formats de restitution des travaux	14
Article 6.04 La validation de la mission	14

Article I. Objet du Document

Le présent document constitue le cahier des clauses techniques particulières pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet :

- **Etudier la faisabilité pour le réaménagement des espaces de rez-de-chaussée de la BU Droit Gestion Economie sur le Campus de Tertre.** Consolider les différentes projections réalisées par le groupe d'élèves-conservateurs de l'ENSSIB, en s'assurant de la cohérence technique des travaux envisagés et qu'ils répondent aux besoins recueillis. Cette étude permettra de confirmer les coûts prévisionnels de ces travaux.
- **Elaborer un programme technique** qui traduit le scénario retenu et sert de base à la consultation d'une équipe de concepteur au second semestre 2026.

Le marché de la présente prestation découle du schéma pluriannuel des BU 2022-2026. Ce document définit les orientations stratégiques et les priorités sur les 4 ans en phase avec les priorités de l'établissement et tenant compte d'un certain nombre d'évolutions majeures auxquelles les BU doivent faire face : l'appui et la participation à la pédagogie et à l'éducation ouverte, l'appui à la recherche et à la science ouverte, le développement de la vie de campus.

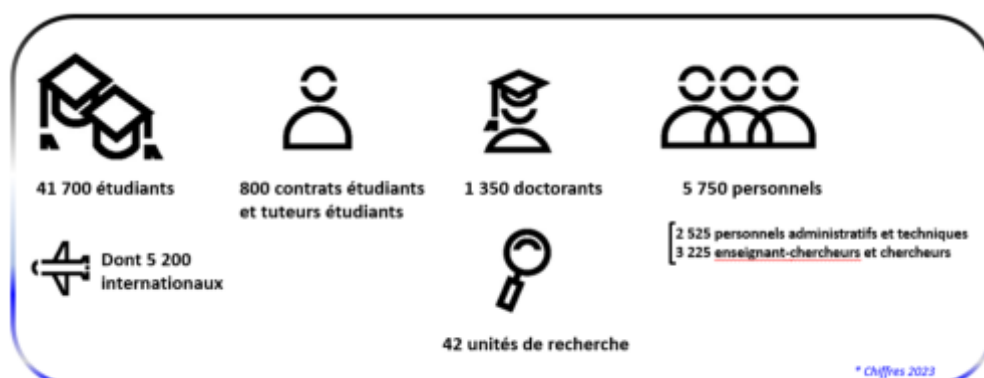
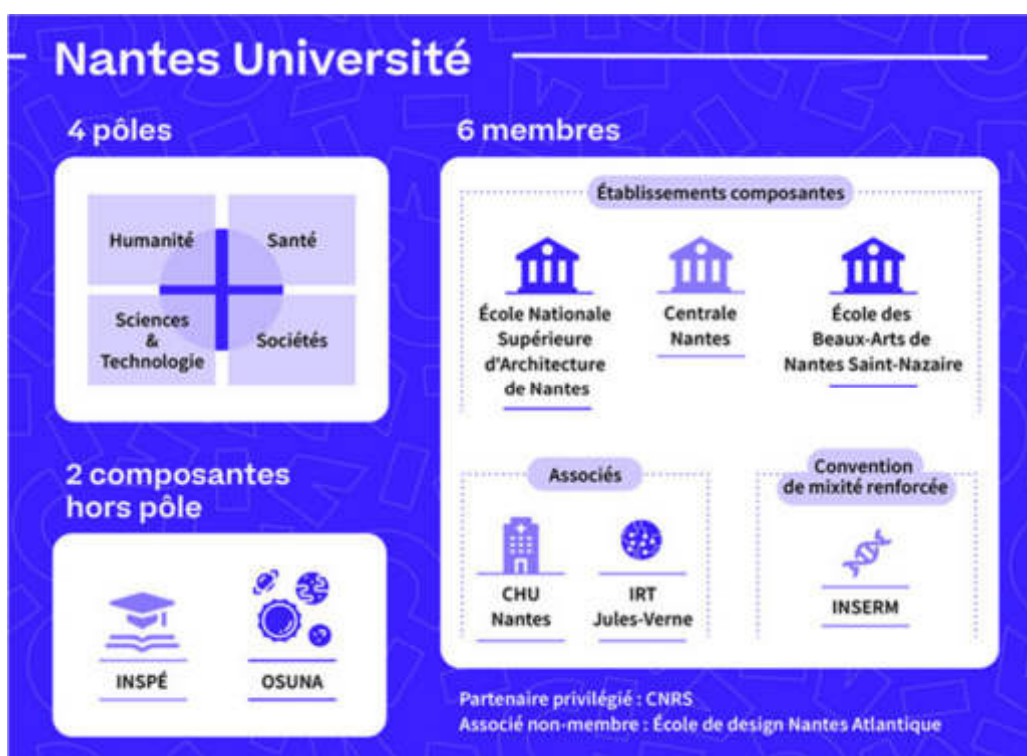
Ce projet se nourrit également du travail mené par le groupe d'élèves-conservateurs de l'ENSSIB en 2024 pour repenser la répartition des fonctions au rez-de-chaussée de la BU droit économie gestion, dont l'objectif de rendre les lieux toujours plus accessibles et d'accompagner l'évolution des usages. Cette étude a permis d'acter le lancement de cette opération immobilière sur des crédits CVEC.

Article II. Contexte

Article 2.01 Nantes Université

Depuis janvier 2022, Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université de rang mondial inédit en France** unissant une université structurée en quatre pôles (Humanités, Santé, Sciences et technologies, Sociétés) et deux composantes hors pôle (l'INSPE, l'OSUNA), mais aussi trois grandes écoles (Centrale Nantes, l'école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et l'Ecole nationale Supérieure d'Architecture de Nantes), un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne) et un organisme national de recherche (INSERM).

Ces acteurs mettent leurs forces et leurs potentiels en commun pour **relever les défis posés par les transitions majeures qui sont à l'œuvre dans la société**. Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à l'ensemble des étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, St Nazaire et La Roche-sur-Yon mais aussi d'Angers, le Mans et Laval avec les INSPE.



L'établissement « université » accueille lui environ **35 000 étudiants** (2023-2024) dont plus de 5 000 étudiants internationaux **et emploie plus de 4 300 personnes** (environ 2 000 personnels administratifs et techniques et 2 300 enseignants-chercheurs).

En 2023, le patrimoine immobilier de l'établissement totalise 384 111 m² SUB pour 132 bâtiments dont 2 installations extérieures. Il est réparti sur 12 sites et 5 départements.

Le projet de l'établissement et ses valeurs

En décembre 2022, le conseil d'administration a approuvé [la lettre d'orientation stratégique de Nantes Université \(LOS 2022-2026\)](#). Découpé en grands chapitres, ce document formalise le projet d'établissement en matière de **recherche**, de **formation**, d'**innovation**, de **relations internationales**, de **qualité de vie universitaire**, de **budget**, de **ressources humaines**, de **développement durable**, de **numérique** et de **démocratie**.

Élaboré de manière participative dans le cadre d'une large consultation menée en 2022, le projet d'établissement a été nourri de propositions formulées par près de 600 personnels, étudiantes et étudiants.

« La lettre d'orientation stratégique de Nantes Université concrétise notre volonté de faire de notre établissement une université excellente, ouverte et durable, actrice de la transformation de la société par la connaissance. »

Carine Bernault, présidente de Nantes Université

Le cœur de ce projet c'est **la connaissance comme bien commun**.

Nantes Université considère que les connaissances créées à l'université, financées par l'argent public, sont un bien commun et ont vocation à être rendues accessibles librement au plus grand nombre. Cette démarche d'ouverture se décline en plusieurs axes complémentaires : la science ouverte, l'éducation ouverte, l'innovation ouverte, les médiations scientifiques et le gouvernement ouvert.

Ainsi Nantes Université développe une politique ambitieuse de formation pour que l'ensemble des étudiants puissent s'appuyer sur une offre de formation diversifiée, de qualité et à même de leur permettre de s'épanouir dans leur cursus. Les différents acteurs de Nantes Université concentrent également leurs forces pour développer les axes d'excellence de la recherche nantaise, notamment pour penser et construire la santé et l'industrie du futur.

Ils offrent de nouvelles opportunités de formation aux étudiants et aux étudiantes en décloisonnant les modes de pensée, les cultures et les pratiques.

Nantes Université porte des valeurs fortes, constitutives de son identité :

- Elle repose sur **un fonctionnement démocratique renouvelé**,
- Elle est **écoresponsable, inclusive, exemplaire dans l'application de l'égalité femmes-hommes**,
- Elle garantit **la liberté académique**,
- Elle veille à **la qualité des conditions d'études et de travail** offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus.

Engagée sur son territoire, en Europe et à l'international, Nantes Université évolue en synergie avec les acteurs publics, privés, socio-économiques et culturels. Membre de l'université européenne du bien-être EUniWell, elle contribue à la construction de l'Europe et à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

Nantes Université a pour objectif de proposer des campus durables, engagés, favorisant les réussites (académiques, sociales, citoyennes, professionnelles), la liberté de penser et le débat démocratique. La stratégie immobilière de l'université a donc été adaptée pour que les campus puissent être habités autrement afin de servir ces objectifs.

Les labels structurants du projet

Attribués suite à la réponse à des appels à projets, les labels permettent à l'établissement de trouver le dynamisme nécessaire à la réalisation de certains projets qu'ils soient spécifiques, thématiques, ou transversaux.

Voici une partie des labels obtenus par l'établissement ces dernières années :

Label ExcellenceES avec le projet Ouverture (2023) :

Porté par Nantes Université en partenariat avec 25 acteurs académiques, socio-économiques et institutionnels ce projet porte 4 défis pour faire de la connaissance un bien commun : l'éducation ouverte, l'innovation ouverte, la science avec et pour la société, et la démocratie.

Label pôle universitaire d'innovation (PUI) avec le PUI de Nantes Université (2023) :

Ce label vise à favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche à travers une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de start-ups deeptech. Les ambitions du projet sont d'affirmer la place majeure de la recherche publique nantaise face aux défis sociétaux en matière d'innovation et d'entrepreneuriat et de développer, structurer une offre globale de compétences et de technologies pluridisciplinaires au service du développement économique du territoire.

Label initiative science – innovation – territoires – économie (I-SITE) avec le projet NExT (Nantes Excellences Trajectory) (2022) :

Le projet NExT a définitivement été labellisé en 2022. Il s'appuie sur 2 axes majeurs, la santé et l'industrie du futur, avec un effet d'entraînement sur l'ensemble des disciplines et une forte implication des sciences humaines et sociales. Il vise à affirmer une trajectoire innovante en recherche, formation et transfert technologique, adossée à d'ambitieuses politiques de vie de campus et d'attractivité internationale.

Label universités européennes avec l'alliance EUniwell (2020) :

Nantes université s'est alliée à 10 universités pour créer une université du bien-être. Ce consortium collabore de manière approfondie dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la vie de campus sur les enjeux du well-being.

Label Nouveaux cursus à l'université (NCU) avec le projet Neptune (2019) :

La réussite étudiante est au cœur de la politique de formation. Le projet vise la transformation du cycle de licence pour rendre l'étudiante ou l'étudiant acter de sa formation.

Label structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) avec le projet Triton (2019) : développement de l'offre de formation en un modèle d'études supérieures conforme aux standards internationaux.

La stratégie pluriannuelle des BU 2022 – 2026 :

Le service des bibliothèques universitaires a réévalué sa stratégie avec la création de l'Établissement public expérimental (EPE) Nantes Université en 2022 et la rédaction de sa Lettre d'orientation stratégique 2022-2026 (LOS).

Une nouvelle stratégie s'articule avec les priorités de l'établissement et des labels qui structurent ses projets, tel que **Label ExcellenceES**. Elle consolide également le rôle des BU en tant que lieux de vie essentiels et des bibliothécaires en tant qu'experts de la science et de l'éducation ouvertes.

Les 5 axes affirmés du schéma directeur :

- Positionner les bibliothèques en appui à la réussite étudiante
- Positionner les bibliothèques en appui à la recherche
- **Proposer des espaces confortables, polyvalents et adaptés aux besoins**
- Valoriser le patrimoine universitaire et développer la politique culturelle des BU
- Améliorer la gestion de la documentation et renforcer les fonctions supports

Chaque axe de travail est organisé en sous-axes comprenant les différents objectifs et la priorisation des pistes d'actions à mettre en œuvre à l'échelle de l'établissement ou des campus.

Le projet de réaménagement de la BU DEC découle de cette volonté de proposer « **des espaces confortables, polyvalents et adaptés aux besoins** ».

Article 2.02 Présentation du Campus Tertre :

Le Campus du Tertre, situé au nord du campus de Lombarderie, sur le boulevard Michelet, regroupe **les bâtiments de Droit, Lettres et Langages, Langues, Histoire et Archéologie, Sociologie, Psychologie et de l'IEMN-IAE, mais aussi le théâtre universitaire, l'UFR STAPS, le SUAPS ainsi que le pôle étudiant**. Ce site a été marqué ces dernières années par un grand projet de réhabilitation : Nouveau Tertre.

Au nord du Campus du Tertre, les sites de Recteur Schmitt (siège académique) et Launay Violette (bâtiment de formation) accueillent l'antenne nantaise de l'INSPE des Pays de la Loire.

Le Campus du Tertre accueille environ la moitié des étudiants de l'université, 16000 étudiants, dans un site qui ne représente que 25 % des surfaces SUB.

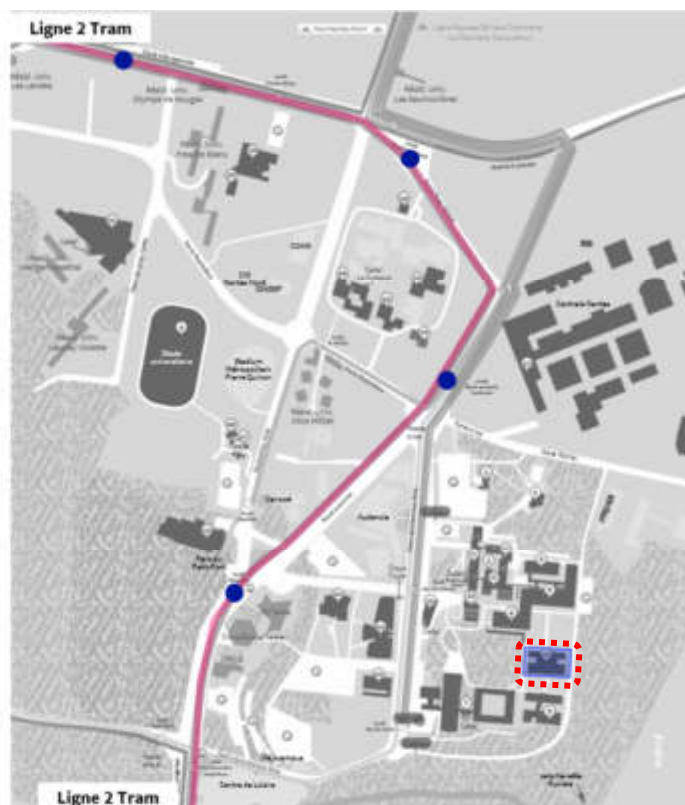
Ce site est composé de **30 bâtiments** pour une **surface totale de 95 269 m²SUB**.

Campus Tertre

Centrale Nantes / Droit /
IAE Nantes / Inspé /
Langues / STAPS / Lettres,
langues, sciences
humaines et sociales

- 5 Institut de géographie et d'aménagement (IGARUN)
Laboratoires ESO et LETG
Pôle audiovisuel multimédia (PAM)
- 6 BU Lettres
- 7 Droit et sciences politiques (IPAG)
- 8 Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE)
Laboratoire CRINI
- 9 IAE Nantes (Bât. Erude)
- 10 BU Droit**
- 11 Pôle étudiant
- 12 UFR Lettres et langues
Laboratoires CAPHI, CREN, LAMO et LLING
- 13 Théâtre universitaire
- 14 IAE Nantes - Entrepreneuriat étudiant (Bât. Petit-Port)
- 15 SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives)

- 1 Château du Tertre
 - 3 Nouveau Tertre
 - 21 Scolarité Pôle Humanités - Laboratoires LPPL, Le Cens - Service logistique et autres services administratifs (salle A2)
Service informatique (salle A2)
 - 32 Service logistique (salle B3)
Formation continue LLSHS - Laboratoires de langues, LARA (salle B2)
 - 33 UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie - Faculté de Psychologie - UFR Sociologie - Service universitaire des langues (SUL) - Institut de français langue étrangère (i-FLE) - Laboratoire CRHIA - Amphithéâtre A & B (Grand hall - Accueil)
 - 34 Amphithéâtre D & E
 - 4 Stade universitaire
 - 16 Dojo - Vestiaire (STAPS et SUAPS)
 - 17, 18 Granges 1 et 2 (STAPS et SUAPS)
 - 19 UFR STAPS
 - 20 Amphithéâtre
 - 21 Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) (Site de Nantes - Lousay-Violettes)
 - 22 Inspé - Salles de Formation continue (Bât. CC)
 - 23 Inspé - Siège académique - Administration (Bât. EC)
 - 24 Amphi et salles de cours UFR STAPS (Bât. FC)
 - 25 Accueil site Recteur Schmitt
 - 27 Centrale Nantes
- Autres bâtiments non ouverts au public*
- 2 Local technique
 - 26 Logements



Plan d'aménagement du campus du Tertre – Implantation de la BU DEC dans le campus

Article 2.03 La BU DEC

La BU DEC est un bâtiment construit en deux temps avec une première tranche réalisée par l'architecte Odile Decq en 1998 et un agrandissement conçu par l'agence Forma 6 en 2008. Des travaux d'aménagement ont également été réalisés par l'agence Mabire & Reich en 2018, puis par Bigre en 2020 pour la création d'un tiers-lieu dans le hall d'accueil.



Plan d'aménagement du campus du Tertre – la BU est encadrée en rouge

Le bâtiment, d'une surface de 6000m² (SHON) sur 4 niveaux, est globalement destiné à l'accueil du public puisqu'il possède environ 805 places assises dont 49 places pour du travail en groupe réparties entre 7 salles et 13 carrels. On trouve également des espaces de formation (2 salles), des zones à accès restreints pour le personnel de la BU (25 personnes) et les activités de Recherche. La BU DEC regroupe 104 894 ouvrages à destination des disciplines suivantes : Droit, Sciences politiques, Économie, Gestion. En 2024, d'après le rapport d'activité du SCD, 42 952 ouvrages ont été empruntés.

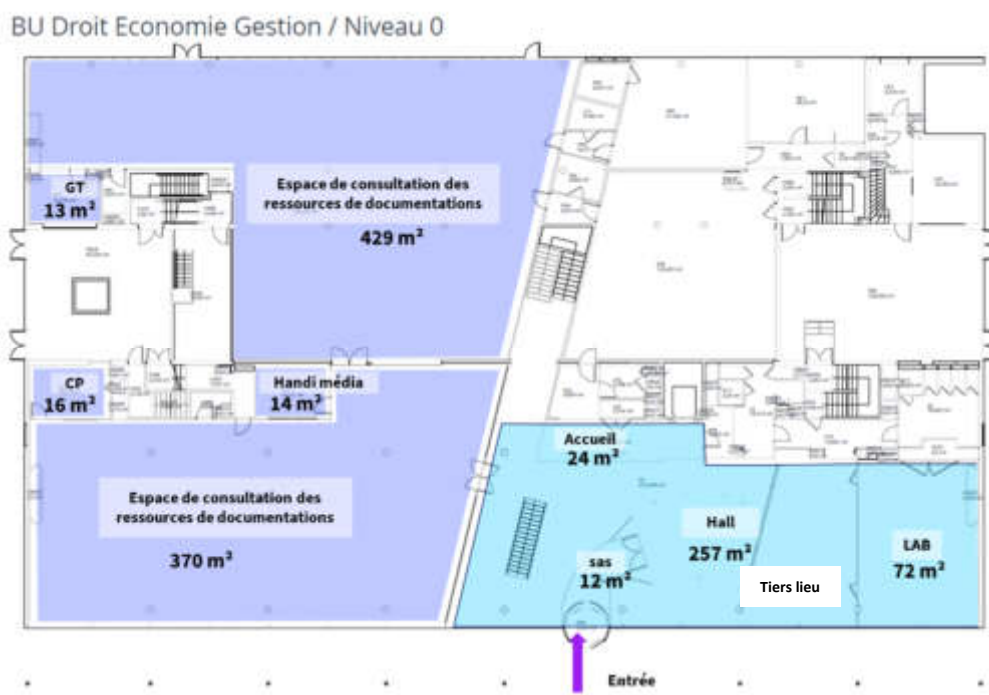
Le bâtiment est un ERP de 4e catégorie de type R avec un effectif de 971 personnes.

Article III. Object du marché

Article 3.01 Le projet :

Dans la perspective de faire des BU des lieux toujours plus accessibles et d'accompagner l'évolution des usages, une collaboration a été menée sur plusieurs mois en 2024 avec un groupe d'élèves conservateurs (étudiants ENSSIB). Son objet est de repenser les services existants au RDC et la mezzanine de la BU DEC : proposer de nouveaux usages, mais aussi faire évoluer les lieux, aménager des espaces de détente et de convivialité, favoriser le bien-être et la sociabilité, afin que chacun puisse s'approprier les bibliothèques selon ses besoins et ses envies, dans le respect du bien commun. Le périmètre de l'étude n'intègre pas le Lab, le Tiers lieu situés au RDC.

Plan de l'existant :



Pour analyser l'existant et définir des besoins des différents usagers ; personnels et étudiants, deux méthodes d'enquêtes ont été déployées par les élèves conservateurs :

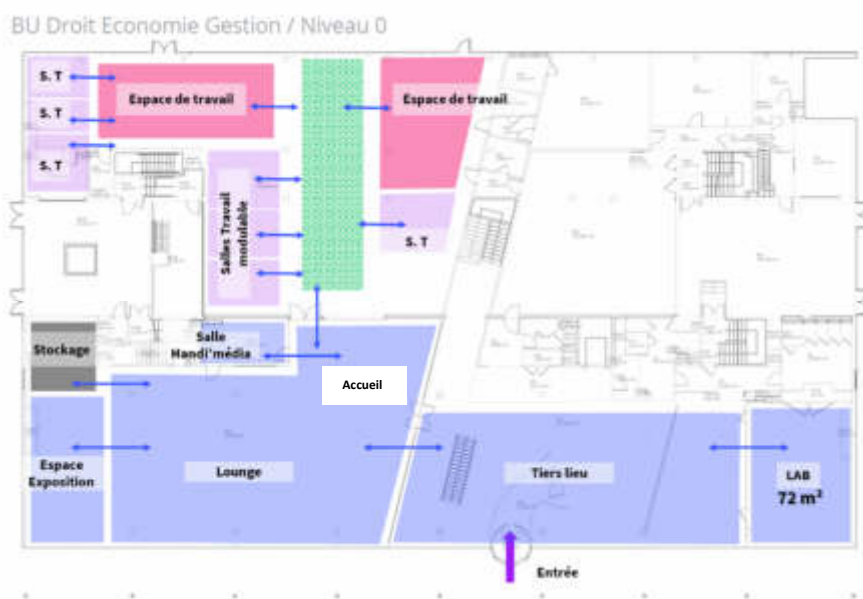
- Diffusion en ligne de deux enquêtes (étudiants et personnels)
- Focus group avec les agents de la BU droit.

Une démarche de parangonnage, sur des établissements ayant récemment fait l'objet de réaménagement, a été lancée pour étudier les différentes configurations possibles.

Les principales conclusions des enquêtes :

- Revoir l'organisation des espaces de consultations :
 - o Besoins d'espace de travail individuels
 - o Besoin d'espaces dédiés pour du travail en groupe, modulables
- Redéfinir les usages du hall et la pertinence de la rotonde
- Revoir le lien de proximité entre l'accueil et le tiers lieu
- Déplacer l'accueil et changer le mobilier
- Amélioration de l'acoustique des espaces : l'escalier métallique au milieu du hall est une source de bruit
- Implantation des espaces de détente et de convivialité
- Confort thermique sur la façade sud
- Création d'un espace d'exposition.

Schéma projet :



Nantes université souhaite consolider ces projections fonctionnelles et fiabiliser le montant des travaux. Les documents explicitant les besoins des différents usagers seront à mis à disposition du prestataire pour alimenter sa faisabilité.

L'état global du bâtiment est bon, notamment grâce à la dernière rénovation de 2008 et aux actions de reprises d'importants défauts d'étanchéités réalisés en 2026 suite à une expertise.

Article 3.02 Les enjeux du projet

Améliorer le confort des espaces publics via :

- L'amélioration et diversification des espaces offerts aux étudiants dans une logique de convivialité et socialisation.
- La requalification des espaces d'accueil, notamment dans le cadre de la démarche « Services publics + » (ergonomie des banques, etc.) et du déploiement d'automates de prêt.
- La résolution des problèmes de la sonorisation des lieux pour la qualité de l'accueil (Services publics +) et offrant un canal supplémentaire de communication avec les usagers.
- Le développement et l'équipement d'un réseau d'espaces culturels ou d'exposition au sein des BU.

Repenser les espaces pédagogiques

- Offrir de nouveaux espaces pédagogiques avec du mobilier mobile favorisant des pratiques pédagogiques personnalisées (travail en petit groupe et dans différentes postures de travail).

- Permettre l'utilisation des espaces pédagogiques par la communauté universitaire favorisant l'ouverture et la collaboration avec les enseignants et les personnels des différents services (système de réservation de type tiers lieux).

Article 3.03 Les contraintes

Les travaux de réaménagement de la BU DEC seront réalisés en site occupé. Cette contrainte majeure sera pleinement intégrée au projet.

Les programmistes devront travailler en étroite collaboration avec le Maître d'Ouvrage afin de définir les solutions les plus adaptées permettant :

- D'optimiser au mieux les périodes de travaux afin de définir un calendrier prévisionnel de chantier,
- De garantir la continuité de service et la sécurité des activités de la BU,
- De limiter les nuisances (sonores, visuelles, circulations, accès, sécurité).

Un phasage des travaux sera à étudier afin de garantir la continuité d'exploitation, de répondre aux besoins et de faciliter les interventions, en accord avec le MOA et le service maintenance du campus Tertre.

Article 3.04 Documents disponibles

Les annexes suivantes décrivent plus précisément les caractéristiques du bâtiment et les études précédemment réalisés utiles à la réalisation de la mission :

- 01. Plans (DWG & PDF)
- 02. DOE 1998, 2012 et 2017
- 03. Diagnostics Amiante
- 04. Diagnostic Accessibilité
- 05. Rapport de la dernière Commission de Sécurité
- 06. Pré-diagnostic énergétique et technique de 2020
- 07. Projet de service BU 2023-2026
- 08. Rapport de l'ENSSIB
- 09. CR du dernier COPIL du projet

Article IV. Object des missions

Article 4.01 Missions demandées

Pré-programme et étude de faisabilité et dossier de programme :

A partir du livrable du groupe de travail de l'ENSSIB et des documents techniques mis à sa disposition, le titulaire devra réaliser une retranscription des besoins des utilisateurs réalisée par les étudiants de l'ENSSIB et vérifier la faisabilité des travaux envisagés sur les différents espaces du rez-de-chaussée de la BU. Il est attendu du titulaire une analyse fonctionnelle et technique du bâtiment, afin de proposer des améliorations dans l'implantation des fonctions présentes au rez-de-chaussée, tout en évaluant les impacts techniques des travaux à réaliser sur l'ensemble des corps d'états (CFO, CFa, SSI, CVC ..).

Le titulaire devra également intégrer un conseil sur les besoins en mobilier associés à la recomposition des espaces.

L'étude de pré-programme devra aboutir sur un plan d'actions phasé de réalisation des travaux dont la première phase s'encadrerait dans un budget toutes dépenses confondues de 350 000€ TTC. La hiérarchisation des interventions et des besoins sera un point important de l'étude de faisabilité pour faire converger le budget prévisionnel d'une première phase cohérente avec le financement disponible. Cette étude devra également permettre de vérifier la faisabilité de ses travaux en site occupé en déterminant les éventuelles adaptations organisationnelles à mettre en œuvre.

Le titulaire aura donc dans ses missions la réalisation de scénarios et leur chiffrage permettant à Nantes Université de se positionner quant à la rénovation de la BU DEC. La rédaction du dossier de programme résultant de l'arbitrage, qui sera réalisé sur la première tranche de travaux, sera à accomplir dans le cadre de cette mission, afin de permettre à Nantes Université de lancer la consultation des concepteurs.

Article 4.02 Comitologie du projet

Le suivi technique de l'étude sera placé sous la responsabilité opérationnelle de la Direction du Patrimoine, de l'Immobilier et de la Logistique de Nantes Université (DPIL). Elle aura notamment la responsabilité de coordonner les interventions du prestataire dans le cadre de sa mission d'études et d'organiser l'avancement des différentes phases en lien avec les membres du comité de pilotage.

Le Comité de Pilotage (COPIL) :

Le comité de pilotage de l'étude sera placé sous la Direction Générale des Services de Nantes Université. Il aura pour vocation de valider les phases ainsi que les orientations retenues, l'avancement des travaux et les livrables. La composition du comité de pilotage sera précisée en début de mission.

Groupe technique et interlocuteur(s) du titulaire :

Afin de permettre au titulaire de réaliser sa mission, un groupe de travail resserré sera mis en place avec une représentante de la BU, le responsable du service maintenance du site Tertre et un responsable de projet du service construction. Des collègues d'autres services (prévention, sureté, sécurité, cellule efficacité énergétique, logistique) pourront utilement être sollicités en fonction des enjeux identifiés par le titulaire.

Article 4.03 Livrables

Un rapport de synthèse du pré-programme pouvant prendre la forme d'un support de présentation comprenant :

- **Pour chaque scénario et phases :**
 - une description du projet fonctionnelle et technique avec une identification des travaux prioritaire
 - les délais et phasages possibles des interventions dans un calendrier prévisionnel
 - des plans de zonages des travaux et l'organisation de la phase travaux
 - une estimation financière des travaux par corps d'état et par type de travaux ou de rénovation. Le chiffrage devra être construit afin de pouvoir facilement isoler le coût des travaux par corps d'état.

Les présentations et compte-rendu pour chaque réunion dont ceux nécessaires à la tenue d'un COPIL pour l'arbitrage de la faisabilité.

Un programme technique qui viendra traduire le scénario retenu en cahier des charges pour le futur concepteur de l'opération.

Article 4.04 Nombre de réunions :

Phase préprogramme:

- 1 réunion de lancement des études
- 1 à 2 réunions de travail avec les référents usagers
- 1 réunion de présentation en COTECH pour le pré-programme
- 1 réunion de présentation en COPIL pour le pré-programme.

Phase PTD :

- 1 à 2 réunions de travail avec les référents usagers
- 1 réunion de présentation en COTECH pour le PTD
- 1 réunion de présentation en COPIL pour le PTD.

Article V. Le calendrier prévisionnel de la mission

Le titulaire devra respecter un délai global de mission de 10 semaines avec :

- 6 semaines pour le préprogramme
- 2 semaines de validation du scénario retenu par le COPIL
- 2 semaines pour la rédaction du programme technique

Article VI. Conditions d'exécution de la prestation

Article 6.01 Exécution personnelle de la mission

Le prestataire du marché est tenu d'exécuter personnellement et en toute indépendance la mission qui lui est confiée.

Il est convenu que les obligations du prestataire ne sont pas limitées aux seules stipulations des articles du présent document. En effet, le prestataire a une obligation générale de conseil et d'alerte visant à mener à bonne fin la réalisation de l'étude et doit alerter le maître d'ouvrage sur toute évolution prévisible des normes et réglementations dans toutes les disciplines qui le concerne.

Le prestataire devra organiser et participer à toutes les réunions nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Il respectera la composition de l'équipe telle que définie dans la note justificative produite lors de la consultation. Tout changement dans l'équipe est soumis à l'approbation du maître d'ouvrage, préalablement à toute intervention.

Article 6.02 Compétences et moyens demandés

Pour mener à bien cette étude, le prestataire doit pouvoir mobiliser des spécialistes dans des domaines distincts, notamment :

- Programmation en enseignement supérieur et bibliothèque universitaire compétence tout corps d'état : CVC, électricité CFO/Cfa,
- Economie de la construction
- Acousticien

Article 6.03 Les formats de restitution des travaux

Les documents sont remis au maître d'ouvrage qui se réserve tout droit de reproduction de ces documents dans le cadre de l'opération envisagée. Chaque document élaboré par le prestataire est transmis au maître d'ouvrage dans les formes prévues à l'article 2.42 du C.C.A.G. - PI.

■ Documents rendus écrits :

- 1 support informatique (sous un format exploitable et modifiable (doc, xls,...), formats à définir avec le maître d'ouvrage).

Article 6.04 La validation de la mission

La validation des livrables est organisée autour de 3 étapes :

- Le titulaire présente sa production et ses réflexions au groupe technique. Un compte rendu est réalisé par le titulaire.
- Les documents sont transmis aux différents membres des Comités pour avis et remarques.
- Le maître d'ouvrage transmet ses éléments de validation.

Une reprise du livrable peut être demandée sur demande du Comité de pilotage.

Des réunions spécifiques peuvent avoir lieu avant envoi du PV de validation.